

HAR 1003 L'architecture de la Renaissance à 1900

Automne 2019

Responsable : Marc Grignon

Description

Ce cours présente un survol de l'architecture européenne et américaine depuis la Renaissance jusque vers 1900. En examinant les œuvres d'architectes ayant eu un impact majeur sur le développement des formes architecturales, on tentera de comprendre les principes sous-jacents à leur conception et leur développement. La comparaison à des exemples d'autres cultures permettra de mieux mettre en évidence les particularités et la complexité de ces formes.

Le cours est conçu comme une initiation à l'analyse historique des bâtiments, et il ne requiert pas connaissances préalables spécifiques à ce domaine. Dans cette perspective, l'apprentissage du vocabulaire et des procédés de description permettra aux étudiants de mieux saisir comment une œuvre d'architecture peut mettre en forme les idéaux de son époque, ou en révéler les tensions et les contradictions.

Objectifs

- Connaître les architectes importants et leurs œuvres majeures de l'architecture occidentale du XVe au XIXe siècle;
- Être capable de saisir et de comprendre l'organisation formelle d'une œuvre d'architecture;
- Maîtriser le vocabulaire de l'architecture classique, et être capable de comprendre les différentes interprétations qui en sont faites;
- être initié à l'architecture non-occidentale;
- être initié aux questions concernant la conservation des monuments et ses enjeux actuels, notamment ceux reliés au patrimoine et au développement durable.

Fonctionnement

Exposés magistraux avec diaporamas et ateliers (selon ce que permet le nombre d'étudiants inscrits).

Évaluation

Il y aura un examen au milieu du trimestre (30 %) et un autre à la fin (40 %). En outre, chaque étudiant devra rédiger un travail court faisant la description et l'analyse d'une œuvre (30 %). Il est obligatoire de se soumettre à toutes les évaluations pour obtenir une note finale.

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

Compétence langagière

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Politique d'évaluation des études

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours